

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
25 avril 2002
Français
Original: arabe

Assemblée générale
Cinquante-sixième session
Point 42 de l'ordre du jour
La situation au Moyen-Orient

Conseil de sécurité
Cinquante-septième année

**Lettre datée du 24 avril 2002, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente
du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que, le 24 avril 2002, à 14 h 25 (heure de Beyrouth), des avions de guerre israéliens ont survolé les fermes libérées situées dans la région de Sour, violant ainsi la souveraineté du Liban et la Ligne bleue, ainsi que d'autres parties du Liban.

Ces violations aériennes confirment qu'Israël continue à provoquer et à aggraver le Liban. Elles constituent une violation flagrante de la résolution 425 (1978) du Conseil de sécurité et représentent une menace pour la sécurité et la stabilité dans la région.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 42 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) Houssam **Asaad Diab**

